



Le stationnement de la Ville de Paris



Communiqué de presse
Paris, le 25 mars 2008

La Saemes accueille Caisse-Commune dans 19 nouveaux parkings

La Saemes développe son partenariat avec Caisse-Commune et renforce ainsi son engagement en faveur de la mobilité durable en mettant 50 places supplémentaires au service de l'auto partage.

L'auto partage, une solution en adéquation avec la politique de mobilité durable de la Saemes

Depuis plusieurs années et sous l'impulsion de son Président, Denis Baupin, la Société anonyme d'économie mixte d'exploitation du stationnement de la Ville de Paris (Saemes) contribue à la promotion d'alternatives aux modes de déplacement traditionnels à Paris. L'opérateur de stationnement parisien participe ainsi à son niveau aux objectifs de développement durable fixés par la Ville de Paris.

À cet effet, la Saemes a noué dès 2000 un partenariat avec Caisse-Commune, première société à avoir développé le concept d'auto partage. L'auto partage est un service de location de voitures pour de courtes durées (une heure, deux heures ou pour un mois) disponible 24h/24 et 7 J/7 sur simple réservation par téléphone ou Internet.

Plutôt que de disposer d'une voiture personnelle qui reste l'essentiel de son temps au parking, l'utilisateur d'auto partage dispose d'une voiture uniquement pour la durée de son besoin. Le reste du temps, la voiture est utilisée par d'autres membres.

L'implantation progressive de l'offre d'auto partage Caisse-Commune à de nouveaux parkings Saemes

La Saemes, qui accueillait déjà deux stations Caisse-Commune dans ses parcs Hôtel de Ville et Mairie du XVII^{ème}, renforce son partenariat en ouvrant 19 autres parkings à l'offre d'auto partage de Caisse-Commune.

Calendrier d'implantation des stations Caisse-Commune dans les parkings Saemes :

➤ Dès aujourd'hui :

Roquette (11^{ème}), Patriarche (5^e).

➤ Dès avril 2008 :

Saint-Eustache (1^{er} arr.), Poliveau (5^e arr.), Recollets (10^e arr.), Charlety Coubertin (13^e arr.), Porte d'Orléans (14^e arr.), Firmin Gémier (18^e arr.), Goutte d'Or (18^e arr.).

➤ En septembre 2008 :

Maubert St Germain (5^e arr.), Velpeau Boucicaut (7^e arr.), Saint-Louis (10^e arr.), Saint-Eloi (12^e arr.), René Boulanger (10^e arr.), Hector Malot (12^e arr.), Didot (14^e arr.), Marcadet (18^e arr.), Damremont (18^e arr.), Mairie du 19^e (19^e arr.)

Fin 2008, la Saemes mettra à disposition de Caisse-Commune 70 places réservées à l'auto partage dans 21 de ses parcs de stationnement parisiens.

La Saemes devient donc un acteur majeur pour le développement de l'auto partage à Paris.

A propos de la SAEMES

La SAEMES – Société anonyme d'économie mixte d'exploitation du stationnement de la Ville de Paris –, présidée par Denis BAUPIN, est le **2^e opérateur de stationnement à Paris, avec un chiffre d'affaires d'environ 37 M€ en 2007**. Elle accueille au sein de ses parcs **plus de 3 millions de clients/horaire chaque année, 8000 clients abonnés et 4000 amodiataires**. Elle gère en direct 50 parcs de stationnement à Paris et en Ile-de-France, soit 18 500 places.

Forte de **presque 30 années d'expertise et d'une équipe de 240 collaborateurs**, la Saemes conseille et accompagne les collectivités, les Institutions et les entreprises dans la conception, la rénovation et la gestion de parcs de stationnement.

La Saemes s'inscrit dans le développement de la politique de circulation et de stationnement de la Ville de Paris, en incitant à **un usage raisonné des véhicules motorisés**, étant par là même **un véritable opérateur de la mobilité urbaine**.

Preuve en est, son souci constant de développer l'intermodalité, notamment avec les transports publics, la mobilité urbaine (stationnement des vélos, tarifs motos), dans une logique de développement durable, conjointement à **sa démarche qualité** confirmée par **sa certification ISO 9001**.

La SAEMES est membre de la Fédération Nationale des Métiers du Stationnement (FNMS) et préside la commission intermodalité

Les principaux parkings de la SAEMES : Notre-Dame (75004), Hôtel de Ville (75004), Lagrange (75005), Velpeau Boucicaut (75007), Quai Branly (75007), Bercy (75012.), Méditerranée(75012.), Porte d'Auteuil (75016), parc Relais Val d'Europe (Serris/Montévrain) (77144), parc relais Villejuif - Louis Aragon (94 800), parc relais Vaires-Torcy (77360), etc.

Les chantiers de rénovation : Porte d'Auteuil (75016), Velpeau Boucicaut (75007), St Eloi (75012), et bientôt Pyramides (75001).

Les futures constructions : Cardinet (75017) et Val d'Europe (Serris/Montévrain) (77144).

Pour en savoir plus : www.saemes.fr

À propos de Caisse-Commune :

Crée en avril 1999, la société Caisse-Commune est la première société à développer le concept d'auto partage en France.

À ce jour Caisse-Commune à Paris, c'est plus de 100 véhicules répartis sur 25 stations **et plus de 3 500 adhérents**, avec l'ambition d'atteindre 200 véhicules et 50 stations à la fin 2008. Depuis avril 1999, Caisse-Commune est la première société à développer le concept d'auto partage en France. Ce concept réunit déjà 200 000 adhérents en Europe.

Caisse-Commune participe à l'amélioration de l'environnement, et cela pour trois raisons :

- En payant à l'usage l'adhérent compare les prix des différents modes de transport et choisit le plus adapté à son trajet. Il réduit de 50 % son kilométrage en voiture par rapport à la moyenne des conducteurs et effectue 35 % de kilomètres en plus en transport en commun et en taxis.
- Une voiture partagée remplace 8 véhicules (effets positifs sur la qualité de l'air, confort sonore), l'auto partage libère de l'espace sur la voirie pour les piétons, les cyclistes et les transports en commun.
- L'auto partage, un complément des solutions alternatives à la voiture individuelle

Pour de plus amples informations ou demande d'interview de Pascale Pécheur, Directrice générale de la SAEMES, ou d'un membre de la société, veuillez prendre contact avec le Service de presse de la SAEMES :

Agence Précision

Aurélié BOIS, Marilyn HORTA-MARQUES

Tel: 01.43.38.94.74 / 01.43.38.94.76

E-mail: ab@precision.fr - mh@precision.fr